



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Gestion du matériel de la RCN
Poste 9W088,
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

FP802-130530

6 février 2014

**Objet : DEMANDE DE PROPOSITION : FP802-130530
CONSTRUCTION DE DEUX(2) FONDATIONS DE BÉTON POUR
STRUCTURES D'ACIER INCLUANT LE DÉMANTÈLEMENT, LA
DÉMOLITION ET LA DISPOSITION DES TOURS ET FONDATIONS
EXISTANTES**

ADDENDA N° 1

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, l'Addenda n° 1 est émis.

Question 1 :

Qu'entendez-vous par plate-forme d'accès pour le FA? Sur le plan 19504 on y voit un caillebotis. Est-ce ce caillebotis que vous appelez plate-forme d'accès. Est-ce possible de savoir exactement ce qui est fourni par vous et qu'est-ce que nous devons inclure, (Caillebotis, échelle, garde-corps, Plaque L100x100x6 long. 2500mm, C250x23, ancrage, tour d'acier, etc.)

Réponse 1 :

La plate-forme d'accès est la partie montrée sur le plan de la fondation de la Traverse de Nicolet FA de l'annexe A (le plan qui fait l'objet de l'addenda), il s'agit de la partie d'acier (cadre et caillebotis) qui devra être fixée à la base de béton. Cette plate-forme sera en quelque sorte le « plancher » au-dessus de la fondation qui servira d'espace de travail avant de faire l'ascension de la tour. Pour cette plate-forme et ses accessoires (caillebotis, échelle, garde-corps) devront être fournis par l'entrepreneur, une partie « fabrication » est à prévoir par ce dernier pour cette plate-forme, les spécifications relatives à cette fabrication font partie de la section « Charpente d'acier » du devis qui vous a été remis hier pour addenda.

Question 2 :

Est-ce possible de connaître l'état des structures d'aciers à récupérer à la Garde côtière canadienne? Est-ce des structures neuves? Est-ce qu'elle est préassemblé en petites sections ou ce sont toutes des pièces d'acier séparées et mélangées? Quel est la dimension des plus grosses pièces et le poids approximatif de ces structures?

Réponse 2 :

Ce sont des structures neuves, elles devront être assemblées par l'entrepreneur, toutes les pièces sont séparées et sont placées dans les paniers d'acier que les entrepreneurs devront venir chercher à la Garde côtière. Le poids des structures est indiqué sur les plans des tours fournies dans l'annexe du devis (08990 SM-02 et 08990 SM-14). Pour la tour du FA: 1624,1kg et pour le FP: 8510,2kg

Question 3 :

L'emplacement des nouvelles bases sont-elles exactement à l'endroit des anciennes?



Réponse 3 :

Les nouvelles bases seront construites sur le même emplacement que les anciennes, ce qui signifie que les installations actuelles devront être démolies avant la construction des nouvelles. L'entrepreneur devra également prévoir de structures temporaires, tel que spécifié au devis de janvier 2014

Question 4 :

Sur le plan 19504, vous demandez à ce que les tiges d'ancrages soit injectés avec un coulis expansif de 40MPa. Est-ce que vous exigez un type de coulis particulier, ou n'importe quel coulis de 40 MPA est considéré valide?

Réponse 4 :

Ce plan a été remplacé par celui que je vous ai fait parvenir hier pour l'addenda, ces ancrages ne sont plus requis.

Question 5 :

Sur le plan QE33010-C1-SF, il est inscrit que la clôture est installée *par d'autres*. Est-ce que nous devons l'inclure dans le prix quand même?

Réponse 5 :

Oui, la clôture fait partie du mandat pour le site du FP

Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées
Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jianna-Lee Zomer
Agent de marchés
Gestion du matériel, RCN